



INSCRIPTIONS

JE M'INSCRIS POUR LA 1ÈRE FOIS(FUTURS BACHELIERS, BACHELIERS, ÉTUDIANTS D'AUTRES UNIVERSITÉS, ÉTUDIANTS ÉTRANGERS) :

Etape 1 :faire son admission Post-Bac avant fin mars en formulant un vœu prioritaire pour le département STAPS UPVD Font Romeu.

<http://www.admission-postbac.fr/>

Etape 2 :

Le vœu est confirmé : s'inscrire administrativement

Pour les L1 APB [inscription administrative](#) en ligne du 6 juillet au 31 juillet. Puis à partir du 1er septembre. **Attention clôture des inscriptions au 10 septembre.**

Il est préférable d'être inscrit pour la pré-rentrée au STAPS le 30 août.

Les pièces constitutives du dossier d'inscription en ligne et l'imprimé de ce même dossier doivent être amenées au STAPS à partir du 24 août.

Le vœu est refusé : attendre le tirage au sort. Si le tirage au sort est positif, s'inscrire sur le site de l'UPVD à partir de début juillet (selon procédure décrite ci-dessus)

Etape 3 :vous êtes inscrit administrativement : faire sa pré-rentrée obligatoire fin août (programme de pré-rentrée) au département STAPS après avoir préalablement rempli le questionnaire en ligne.

Pour les L1 pris sur liste complémentaire HORS APB (étudiant Haut-niveau, etc) : en présentiel le 30 août directement au STAPS muni de votre dossier d'inscription administrative préalablement rempli et d'un chèque pour le paiement des droits d'inscription.

LA RÉINSCRIPTION (VOUS ÉTIEZ DÉJÀ INSCRIT L'ANNÉE DERNIÈRE EN STAPS UPVD)

[JE ME RÉINSCRIS:](#)

- L1 redoublant autorisé à s'inscrire* : en ligne ou directement auprès de la scolarité centrale, avant le 27 juillet ou entre le 1/09 et le 10/09.

**Conformément à la Charte des examens du 16/10/2007, les redoublants ayant reçu un avis défavorable de la commission (moins de 8/20 et triplants) doivent adresser un recours motivé par mail au directeur du STAPS : gregory.doucende@univ-perp.fr et en copie à staps-f@univ-perp.fr avant le 17/07/17 12h.*

- L1 redoublant AJAC et boursier autorisé à s'inscrire : en présentiel auprès de la scolarité centrale de préférence avant le 27 juillet sinon entre le 1/09 au 10/09, en téléchargeant le dossier

d'inscription administrative et en prenant un rendez-vous sur le site internet, auprès de la scolarité centrale (Perpignan).

- L2/L3 du STAPS UPVD : en ligne avant le 27 juillet. Puis entre le 1/09 et le 10/09.
- L2/L3 issus de l'extérieur ayant été autorisés à s'inscrire sur dossier : en ligne avant le 27 juillet. Ou en présentiel au STAPS pour les candidats reçus en août sur présentation de l'avis de la commission pédagogique.
- Les étudiants salariés relevant de la Formation continue en présentiel et sur rendez-vous à la scolarité centrale.
- Les étudiants résidents à l'étranger : en présentiel et sur rendez-vous à la scolarité centrale.

ATTENTION : AUCUN DOSSIER D'INSCRIPTION NE POURRA ETRE PRIS DIRECTEMENT AU STAPS (sauf étudiant hors post bac et candidature tardive).

Situations particulières

- [Étudiant étranger](#)
- [Remboursement](#)
- [Dérogation](#)
- [Transfert](#)

Mise à jour le 10 juillet 2017

STAPS Font Romeu -7 Avenue Pierre de Coubertin - 66120 FONT ROMEU
Tél : 04 68 30 01 51
[contact](#)